

LA CONDITION SOCIALE DES OUVRIERS VERRIERS
DANS LES VERRERIES DE LA BOHÈME
OCCIDENTALE AUX 18^{ème} ET 19^{ème} SIÈCLES

Bedřich Štieβ

On a peu étudié jusqu'ici la condition sociale des verriers dans les verreries de la Bohême occidentale aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, mais il est cependant possible d'établir qu'ils avaient, à quelques exceptions près, suffisamment de raisons de se plaindre. Ainsi on leur versait des salaires trop bas et de plus en „mauvaise monnaie“, on comptait des prix plus élevés pour les indemnités en nature, les compagnons et les apprentis étaient exploités, maltraités, sinon pire encore.

Le compagnon verrier Jean Thomas Lenk adressa en 1766 une plainte à ce sujet à l'impératrice Marie-Thérèse. Cette plainte eut pour conséquence la proclamation du „Règlement des verriers“, qui essaya de régler la situation. Mais d'autres plaintes montrèrent qu'on n'observait pas les lois du Règlement et qu'on ne l'avait pas accroché dans les verreries comme il avait été ordonné. Des conflits répétés éclatèrent entre les verriers et les patrons verriers.

Les conditions d'hygiène étaient déplorables: on a établi que les mesures de sécurité étaient insuffisantes lors de l'addition d'arsenic. L'éclat des fours compromettait la vue à ce point que les verriers étaient atteints de cataracte à 40 ans. En outre des atteintes aux organes respiratoires se faisaient également sentir à cet âge.

Malgré les menaces de sanction de la part de l'administration bohémienne en cas de non-observation du Règlement des fabricants de verre, les conditions ne s'améliorèrent pas le moins du monde, même au début du 19ème siècle. Des propositions très intéressantes, mais trop révolutionnaires pour l'époque, du patron verrier de Kaltenbach, Jean Meyer, concernant l'amélioration des conditions sociales des fabricants de verre, ne furent pas mises en pratique. Le chômage, les mauvais traitements de la part des employeurs et les salaires trop bas poussèrent de nombreux verriers à émigrer. Des interdictions d'émigrer — la plus ancienne qu'on connaisse date de l'an 1723 — avaient pour but d'arrêter les émigrations, mais elles ne furent pas observées, car les autorités n'étaient pas en mesure de prendre le mal à sa racine et d'améliorer les conditions sociales défavorables.